

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue **lundi, le 18^e jour du mois d'avril 2016**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 15 avril 2016. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2016-118

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2016-119

ADOPTION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter le dépôt du rapport financier de l'année 2015, présenté par Joël Mainville de la firme Roy Desrochers Lambert senc.

Adoptée.

2016-120

VENTE POUR TAXES

CONSIDÉRANT que la trésorière, madame Manon Carrier, a dressé une liste des immeubles dont les taxes imposées demeurent impayées, en tout ou en partie, conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste produite par la trésorière;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'ordonner à la greffière, Me Marie-Christine Fraser, de vendre pour défaut de paiement de taxes l'immeuble portant le matricule 9370-01-0968 situé sur le lot 4 078 697 (400, boulevard Industriel).

QUE la vente se fasse à la salle du Conseil municipal (124, rue Greenshields) selon la procédure et les délais prévus dans la *Loi sur les cités et villes*.

2016-121

RÉCLAMATION SINISTRE DU 12 AVRIL 2015 – RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT les recommandations des procureurs au dossier de la réclamation pour le sinistre du 12 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos accepte le règlement proposé pour ce sinistre pour un montant de 10 000 \$ et ce sans reconnaissance de responsabilité.

Adoptée

2016-122

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE POUR L'ÉCOCENTRE ET LE GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition, auprès de l'entreprise Barrikad, de caméras de surveillance afin de sécuriser l'édifice abritant l'Écocentre et le Garage municipal, et ce pour un montant de 6 726,11 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2016-123

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 20 h 05.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE